

Comité exécutif

Projet d'ordre du jour

Mercredi 18 septembre 2024 (13h30 – 16h00 CET)

Copa Cogeca (Salle de réunion A), Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

13h30 Mot de bienvenue de la Présidente, Yobana Bermúdez

13h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (03.07.24)

13h40 Points d'action

- État des lieux des points d'action de la dernière réunion - informations

13h45 Politique commune de la pêche

- Présentation de l'évaluation en cours par représentants de la Commission (MARE D3 et A4)
- Échange de vues
- Voie à suivre

15h00 Groupes de travail

- Reportage de Julien Lamothe, Président du Groupe de travail 1
- Reportage de Pierre Commère, Président du Groupe de travail 2
- Reportage de Benoît Thomassen, Président du Groupe de travail 3

15h15 Parlement européen

- Informations sur l'organisation d'un événement conjointe avec le Conseil consultatif de l'aquaculture et le Conseil consultatif de la mer du Nord afin de sensibiliser au rôle des conseils consultatifs dans le cadre de la politique commune de la pêche, par Pedro Reis Santos, Secrétaire général

15h30 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

- Compte rendu de la 36e session de la Commission de la pêche (Rome, 8 – 12 juillet 2024) par Pedro Reis Santos, Secrétaire Général

15h40 Réserves financières

- Décision de réinvestir une partie des réserves accumulées sur un compte d'épargne

15h50 Forum Inter-CC sur le Brexit

- Décision sur la pertinence du maintien de l'adhésion

15h55 Divers



15h55 Résumé des points d'action

16h00 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information + Décision	Politique commune de la pêche	En mars 2024, le commissaire Sinkevičius a annoncé une évaluation complète du règlement sur la politique commune de la pêche dans le but de fournir une base solide pour prendre les décisions les plus éclairées pour l'avenir de la pêche et de l'aquaculture. L'évaluation, qui portera également sur les dispositions de l'Organisation commune des marchés, évaluera la performance de la politique dans la réalisation de ses objectifs, ses implications économiques et environnementales et sa pertinence dans le contexte des besoins émergents. La Commission a lancé un appel à contributions du 20 juin au 6 septembre 2024. À l'automne 2024, une étude d'évaluation sera réalisée par un contractant externe, qui sera suivie d'une consultation publique. La Commission a convenu d'organiser des séances de dialogue avec chaque Conseil consultatif. Dans le cadre du programme de travail de l'année 9 (2024-2025), le MAC s'est engagé à produire des avis sur la politique commune de la pêche et sur l'organisation commune des marchés.	Présentation de l'évaluation en cours de la politique commune de la pêche par un représentant de la DG MARE. Décision sur la voie à suivre pour l'élaboration d'un projet d'avis par les groupes de travail.	- Annonce - Appel à témoignages - Avis PCP 2022 - Avis OCM 2022
Information	Groupes de travail	Sous la structure du MAC, il y a trois groupes de travail avec des domaines de responsabilité différents.	Rapport de chaque président sur les travaux des groupes de travail.	
Information	Parlement européen	À la suite des élections européennes de 2024, un nouveau Parlement européen, comprenant une commission de la pêche, a été mis en place. De la même manière qu'en 2019, le Secrétariat a entamé des	Mise à jour sur l'organisation d'un événement conjoint au Parlement européen pour	- Comité PECH - Événement 2019

		contacts avec les secrétariats du Conseil consultatif de l'aquaculture et du Conseil consultatif de la mer du Nord en vue de l'organisation d'un événement multipartite au Parlement européen afin de sensibiliser les membres nouvellement élus au rôle des conseils consultatifs.	sensibiliser le Secrétaire général au rôle des Conseils consultatifs.	
Information	FAO	Le Comité exécutif a convenu de maintenir une relation de collaboration avec la FAO, en particulier en ce qui concerne la Commission des pêches et la Sous-commission du commerce du poisson. Comme convenu lors de la réunion du 5 juin 2024, le secrétaire général a participé à la 36e session de la commission de la pêche du 8 au 12 juillet 2024, en tant que membre de la délégation de l'UE.	Compte rendu de la session par le Secrétaire général.	- Réunion de la FAO
Décision	Réserves financières	Lors de sa réunion du 31 janvier 2024, le Comité exécutif a convenu que le Chargé des finances procéderait à un placement de six mois d'une partie des réserves financières accumulées. L'investissement sur un compte d'épargne a pris fin en août 2024. Le Secrétariat souhaiterait proposer de réinvestir de nouveau pour le prochain semestre.	Décision de réinvestir une partie des réserves financières accumulées sur un compte d'épargne.	
Décision	Forum Inter-CC sur le Brexit	Le Forum Inter-CC sur le Brexit est composé du MAC, du NSAC, du NWWAC, du PELAC, du LDAC, du CCRUP. L'objectif est de discuter de sujets d'intérêt commun liés au retrait du Royaume-Uni de l'UE. Les réunions sont organisées à tour de rôle par les Secrétariats des AC concernés. Jusqu'à présent, les réunions se sont concentrées sur des sujets de gestion des pêches qui ne relèvent pas du domaine de compétence du MAC.	Décision sur la pertinence du maintien de l'adhésion.	